

# L'éclairage public de la Grande rue va être changé

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont délibéré sur de nombreux sujets dont le modernisme de l'éclairage public et l'acquisition de bâtiment commerciaux.

## ■ Éclairage public

En début de séance, le maire, Christian Bretin, a présenté le dossier concernant l'éclairage public de la Grande rue. « Dans le cadre du service de l'éclairage public communal, il apparaît aujourd'hui nécessaire de procéder à la réalisation d'un programme d'éclairage public concernant notre Grande rue, depuis la SNOP jusqu'à la pizzeria. La place du marché n'est pour l'instant pas prévue pour cette évolution. Le but de ces travaux consiste à remplacer les lanternes actuelles, très énergivores, par des éclairages de type LED, à très faible consommation, qui apporteront un éclairage adapté et modulable », a déclaré le maire.

Le budget de ce programme s'élève à 29 765,42 euros TTC. « Notre adhésion au dispositif e-lum nous permet de bénéficier d'une participation du Sîdec à hauteur de 50 % », a-t-il précisé.

Le conseil municipal a accepté par 13 voix pour et une abstention.

## ■ Bientôt une fromagerie-crèmerie

L'immeuble Gavand était proposé à la vente depuis plu-



“ Le but de ces travaux consiste à remplacer les lanternes actuelles, très énergivores, par des éclairages de type LED, à très faible consommation. ”

**Christian Bretin, maire**

sieurs mois. Afin d'éviter que ce local ne soit transformé en appartement, la mairie a souhaité acquérir l'immeuble et l'aménager en vue d'attirer un commerce alimentaire. Des contacts sont déjà pris avec une commerçante qui souhaite y implanter un commerce de fromagerie-crèmerie et de vins. Une acquisition a été négociée au prix de 50 000 euros net vendeur. Le conseil municipal a accepté par 13 voix pour et une abstention.

## ■ Acquisition du cabinet médical 37 Grande rue

L'actuel cabinet médical est détenu dans le cadre d'une



**Autre décision : l'immeuble Gavand devrait devenir p une fromagerie crèmerie.**

Photo Progrès/Benjamin GRAPPE

SCI immobilière, à parts identiques, par trois médecins : Jean Rota, Florent Voisin et Liliane Alex, actuellement retraitée. Le départ du Docteur Voisin conduit les associés à vendre le cabinet. Afin de conserver une offre immobilière médicale en faveur de futurs médecins, la collectivité a souhaité acquérir ce cabinet médical. La vente de ce cabinet a été négociée au prix de 60 000 euros net vendeur. Le conseil municipal, par 13 voix pour et une abstention, a accepté d'acheter le cabinet médical situé 37 Grande rue.

**De notre correspondant Benjamin GRAPPE**